

DEPARTEMENT DES CORDES



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis de déposer les pièces à fournir sur l'extranet.
Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) : **Dimanche 18 août 2024**

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

VIOLON

Enseignants : M. Guillaume BARLI, M. Thibault BRETECHER, Mme Nathalie ROLLIER

Condition d'admission :

- Avoir été admis au minimum en cycle I-2^{ème} année de formation musicale et selon les résultats en lecture clé de sol, clé de fa et en rythme
- Age minimum d'entrée en initiation : 8 ans.

ALTO

Enseignante : Mme Anne GOTTSCHALK

VIOLONCELLE

Enseignant : M. Marc-Antoine NOVEL

Test d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Mercredi 04 septembre de 14h00 à 18h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² :

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

CONTREBASSE

Enseignant : M CONGIU

Test d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Judi 05 septembre 2024 de 17h00 à 18h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² :

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

MUSIQUE DE CHAMBRE

Obligatoire en cycle spécialisé, facultative en fin de cycle II et en cycle III pour les élèves déjà inscrits dans un ensemble.

Enseignante : Mme Annabelle BREY

ORCHESTRES

Direction : Annabelle BREY

Les élèves du département des cordes, à partir de la 3^{ème} année du cycle I et sur avis du professeur, doivent **participer obligatoirement à l'orchestre** correspondant à leur niveau, et peuvent choisir la Musique de Chambre **en option supplémentaire** s'ils le souhaitent. L'affectation des élèves dans les orchestres est communiquée au plus tard à la rentrée de septembre.

Planning des orchestres à cordes en 2024-2025 :

- **Orchestre ANDANTE (fin de cycle I³)** : Mercredi de 14h00 à 15h15
- **Orchestre MODERATO (cycle II³)** : Mercredi de 15h30 à 17h00
- **Orchestre ALLEGRO (sur avis du professeur)** : Lundi de 18h30 à 20h30

(horaires susceptibles de changer)

Prise de contact pour les nouveaux élèves :
Mercredi 11 septembre 2024 de 15h30 et 17h00

N.B. : Les cursus figurent dans le document "Organisation des études"

Précisions importantes

Les élèves désirant se présenter **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera si ces candidats sont autorisés à se présenter au concours d'entrée dans ces cycles⁴.

Les élèves candidats pour les 3^{ème} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur dans la semaine du 16 septembre pour envisager leur projet d'étude.

¹ PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution de préférence de mémoire d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et cycle II : 5 mn maximum, cycles III et Spécialisé : 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour les élèves n'ayant jamais pratiqué le violon, l'alto ou le violoncelle, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les examens d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale. Les candidats seront convoqués aux tests d'admission. Aucun candidat ne sera accepté sans convocation.

² PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant au moins 2 jours différents et correspondant au planning du professeur.** Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³ ORCHESTRES : certains élèves peuvent parfois intégrer un orchestre différent de celui correspondant à leur cycle, selon le niveau qu'ils ont atteint, sur avis du professeur d'instrument et du professeur chargé de la direction des ensembles. Si vous pensez être dans ce cas, merci de consulter les professeurs avant de réserver un horaire dans votre futur emploi du temps.

⁴ Les concours d'entrée en cycle spécialisé et en cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le :

Vendredi 18 octobre 2024

<p>REPRISE DES COURS A COMPTER DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024</p>
--